

Le 24 octobre 2000

M. Michel Robinson, directeur de la mine Niobec  
Mine Niobec  
3400, Chemin du Columbium  
St-Honoré-de-Chicoutimi

**OBJET : RÉPONSE À VOTRE LETTRE DU 16 OCTOBRE 2000**

Nous avons lu avec attention la lettre que vous nous avez fait parvenir concernant les raisons qui vous motivent à implanter un parc à résidus du côté nord de la mine. Nous aimerions vous exprimer, encore une fois, la perception des citoyens du secteur face à ce projet.

Depuis dix, vingt et voire même plus de quarante ans pour certains d'entre nous, nous vivons à la campagne, dans un milieu calme, que nous avons choisi d'habiter. L'arrivée de votre compagnie a peu perturbé notre quotidien. Il y a bien, à quelques reprises pendant l'été, des vents qui nous apportent de la poussière, des bruits de machinerie qui nous obligent à fermer portes et fenêtres pendant la nuit et des détonations souterraines 2 fois par jour, mais nous avons appris à «faire avec » comme on dit.

Par contre, lorsque vous nous annoncez la venue d'un parc à résidus à une distance de neuf cent pieds de nos résidences, c'est la consternation que vous semez chez vos voisins. Comment pouvez-vous, honnêtement, imaginer que des citoyens acceptent de voir s'ériger une telle montagne devant leurs yeux sans s'indigner.

Vous nous dites que vous allez empêcher la poussière de voler jusque chez nous en y semant de la verdure, mais il faut l'ériger ce parc ; c'est donc dire que pendant environ dix ans et ce selon vos prévisions, vous serez en pleine construction. Nous devons vivre, toutes ces années, avec le va-et-vient quasi permanent, le bruit, les odeurs et la poussière qu'occasionnera ce chantier.

Vous nous dites que vous allez le cacher, ce parc, avec une plantation d'arbres ; mais il leur faudra combien de temps à ces arbres pour atteindre une hauteur suffisante pour masquer une telle masse et quelle garantie avons-nous que ces arbres vont tous croître sans problème ? Avouons-le, si vous offrez vous-même l'érection de cet écran, c'est que vous savez à quel point vous allez dévisager notre magnifique paysage.

Nous parlons décor, mais que dire du contenu de ce parc. Vous dites respecter les normes du Ministère de l'environnement. Pourtant nous savons bien que, souvent, la limite entre le respect des normes et le non-respect est bien mince. Le petit test de la truite survivant à quarante-huit heures d'immersion dans l'eau polluée est loin de nous avoir convaincus sur le faible degré de toxicité des produits chimiques qui se retrouvent dans vos bassins.

Puis, dix ou quinze ans plus tard, commencera le processus de fermeture avec le retour des fardiens. Peut-être, si tout va bien, n'aurons-nous subi aucun préjudice sur notre santé, mais combien votre parc à résidus aura été incompatible avec l'idée que nous nous faisons d'un beau paysage qui procure à ceux qui l'habitent une vie agréable. Et notre patrimoine, celui que nous avons choisi de léguer à nos enfants, sera détruit. Ce que nous espérions bâtir pour eux, sera réduit à des maisons invendables, un environnement visuellement pollué et une qualité de vie

qui aurait pu être tellement meilleure. Le paysage, c'est plus que ce que l'on voit, c'est aussi un espace que l'on habite et qui est imprégné de notre histoire.

Vous avez beau tenter de jouer la carte des retombées économiques importantes pour Saint-Honoré, la carte du maintien des emplois et de la rentabilité pour le bénéfice de vos actionnaires ; vous ne pourrez, avec de tels arguments, nous faire accepter un tel bouleversement, quand on sait si bien que vous avez certainement d'autres alternatives qui vous permettraient de poursuivre vos activités tout en continuant de rencontrer les exigences du marché. Par une attitude responsable vous éviteriez déception et amertume chez vos voisins et vous refléteriez l'image d'une compagnie soucieuse de cohabiter en harmonie avec la communauté.

C'est pourquoi, au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, il vous appartient de prendre vos responsabilités, de protéger notre qualité de vie et les valeurs de notre collectivité. N'est-ce pas notre paysage qui donne à notre secteur son caractère unique, qui favorise notre appartenance et qui nous donne le goût de l'habiter.

Nos parents nous ont appris à prendre soin des plus petits ; c'est ce que nous tentons de faire pour nos enfants et c'est ce à quoi nous nous attendons de votre part.

Marc-André Lessard,

Daniel Lessard,

Michel Gagnon,

Joachim Gagnon,

Serge Murray,

André-M Laforest,

Gaétan Gagnon,

Israël Perron,

Marc Gagnon,

Gilbert Gagnon,

Sébastien Roberge,

Michel Lessard,

Michel Dufour,

Laval Gobeil,

c.c. Marie-Luce Martin, Maire  
Denis Villeneuve, surintendant à l'environnement  
Raymond-Marie Mallette, président du CCU